

Projet d'Accueil



De la Crèche « *Le P'tit Bout d'Chique* »

36 lits – agréée et subventionnée par l'O.N.E.

Rue Cour de Justice, 5 à 4600 Richelle

Tel.: 04/379.19.68

E-mail : boutdechique@hotmail.be

1. Structure

2. Présentation de la crèche

3. Objectifs de travail

3.1 Généralités :

- Accessibilité
- Périodes d'adaptation
- Contact avec les familles
- Secret professionnel
- Consultation médicale
- Formation continue
- Réunions (équipe – parents – individuel)
- Accueil des stagiaires

3.2 Particularités :

- Utilisation du doudou et de la sucette
- Repas
- Sommeil
- Jeux
- Autonomie et épanouissement affectif de l'enfant
- Cadre et limites
- L'école
- Ambiance de fête

4. Projet d'amélioration

1. Structure

- Le milieu d'accueil est géré par une A.S.B.L. (Association Sans But Lucratif) : Centre de Santé situé au 17, rue de Sluse à 4600 Visé et est agréé et subsidié par l'ONE.

Son pouvoir organisateur est composé d'administrateurs bénévoles.

- Dans le cadre du suivi médical obligatoire, tel que prévu par l'ONE, le Dr Hofmans réalise une consultation médicale mensuelle.
Entre-temps, ce médecin peut être contacté par l'infirmière si un problème se pose afin de prendre des décisions (par exemple l'éviction d'un enfant atteint d'une maladie contagieuse).
- Deux infirmières en santé communautaire travaillent à la crèche. Toutes deux sont présentes à mi-temps. Ayant pour mission l'encadrement de l'équipe, la surveillance du bon développement des enfants présents dans la crèche (état de santé, alimentation, développement psychomoteur,...). Elles sont aussi un relai entre l'équipe, les parents, les autorités (ONE, service d'hygiène,...) et autres services extérieurs (CPAS, Commune,...). Mme LUYTEN a la fonction de responsable de la crèche et s'occupe de la gestion du personnel, les inscriptions etc. Mme BURTIN s'occupe plus particulièrement du calcul de la participation financière des parents et de la facturation, consultation médicale mais gère également les dossiers administratifs des enfants, ainsi que l'alimentation.
- Une équipe de 11 puéricultrices prend en charge les enfants accueillis quotidiennement à la crèche et sont réparties comme tel :
 - Service bébé : Céline, Jacqueline et Mireille (2 + ½ ETP)
 - Service moyen : Floriane, Sophie et Yetmwork (2+ 1/4 ETP)
 - Service grand : Carine, Justine et Michelle (2+ 1/4 ETP)
 - Nathalie, Lucia et Tracy (« renforts ») sont également présentes pour s'occuper de votre enfant en fonction des besoins du service.

Les enfants sont répartis en 3 sections (voir page 4) en fonction de leur développement psychomoteur, leur autonomie et leur personnalité.

- Une cuisinière et une dame chargée de l'entretien des locaux ; chacune travaillant à mi-temps.

2. Présentation de la Crèche Le P'tit Bout d'Chique

- La Crèche est composée de différents locaux :

- 1 hall d'entrée
- Le service des bébés
- Le service des moyens
- Le service des grands
- 3 chambres
- 1 cuisine
- 1 buanderie, 1 réfectoire et 1 vestiaire
- 1 cour aménagée pour les jeux extérieurs en façade.

Les différents lieux de vie sont adaptés à l'âge de chaque enfant.

A l'arrière de la crèche, de grandes fenêtres donnent sur la cour de récréation de l'école. Durant les vacances scolaires, nous pouvons profiter de cet espace pour organiser des activités extérieures.

- Les heures d'ouvertures :

Le milieu d'accueil accueille les enfants de 6h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Les périodes de fermeture sont les jours fériés, les journées pédagogiques, trois semaines en juillet et la semaine entre Noël et Nouvel An. La liste des jours de fermeture est communiquée aux parents à l'inscription et à chaque début d'année civile (voir ROI).

- Accueil :

Nous accueillons les enfants de 0 à 3 ans répartis en 3 groupes de vie : le groupe des bébés, le groupe des moyens et celui des grands. Le passage d'un groupe à l'autre se discute en équipe lors de nos réunions et nous décidons, pour chaque enfant, du moment idéal pour réaliser ce passage. Les parents en sont avertis par les puéricultrices avant de commencer la période d'adaptation décrite à la page 5.

3. Objectifs de travail de l'équipe

3.1 Généralités

- Accessibilité.

Nous acceptons les enfants de différentes cultures et nationalités. Nous respectons leur religion (par ex. régime sans porc,...). L'enfant handicapé et/ou appareillé (ex : monitoring) est le bienvenu pour autant que les locaux existants et le personnel puissent permettre à l'enfant de s'épanouir. Une collaboration étroite doit s'installer entre les parents, l'équipe et les soignants extérieurs (médecin traitant, pédiatre, kiné, infirmière,...) afin de répondre le plus adéquatement aux besoins de l'enfant.

Tout enfant, quelle que soit sa situation familiale ou sociale est accueilli de la même manière.

- Période de familiarisation.

Environ 4 semaines avant l'entrée de l'enfant, les infirmières établissent le dossier médical et administratif avec les parents. Lors de ce rendez-vous, les parents sont invités à rencontrer les puéricultrices du service pour fixer, ensemble, les moments de familiarisation. Ces moments sont indispensables et bénéfiques pour permettre à la famille d'être rassurée en voyant notre façon de travailler, en posant des questions si elle le souhaite. De plus, ces contacts nous apportent les renseignements essentiels pour découvrir les habitudes et le rythme de votre enfant.

La fréquence et la durée de ces adaptations sont déterminées par le personnel, en concertation avec les parents et se déroulent généralement comme suit :

- Une première visite de +/- 30 minutes, avec maman et/ou papa.
- La seconde période dure environ une heure. Durant ce moment, l'enfant va être déposé sur le tapis de jeux et la puéricultrice va se rapprocher petit à petit de lui. Maman ou papa étant toujours à proximité.
- Lors de la 3^{ème} rencontre, bébé va rester avec nous pour un repas et maman ou papa viendra le retrouver +/- 2 heures plus tard.
- La 4^{ème} fois, l'enfant est accueilli pour une demi-journée et ce afin de le préparer à de plus longues journées.

Ces périodes de familiarisation sont gratuites et peuvent inclure des visites supplémentaires si nécessaire. L'objectif est d'arriver à ce que l'enfant et les parents soient confiants et « sécurisés » pour ce début de vie en milieu d'accueil.

Remarque :

En amenant votre enfant le matin, prenez le temps de le déshabiller vous-même : c'est un rituel qui aide l'enfant à débiter sa journée à la crèche. Conduisez-le ensuite dans le service où la puéricultrice pourra l'accueillir au milieu de ses camarades et de ses jouets préférés.

N'oubliez pas de lui dire « au revoir » et de le prévenir de votre départ, même s'il est déjà occupé, sinon votre enfant risque de ne pas comprendre votre « absence ». Dites-lui qui vient le rechercher et à quel moment.

Le passage de la section des petits vers le service des moyens se fait progressivement grâce à la période de familiarisation prévue comme ceci :

- Les parents sont invités à rencontrer les puéricultrices du service « moyen » et à le visiter
- Ensuite, une puéricultrice du service « bébé » accompagne l'enfant pendant 15 à 20 minutes pour un second contact
- La suite de la familiarisation se déroule en fonction des réactions de l'enfant et des observations réalisées par l'équipe. Pendant cette période, votre enfant va rester chez les moyens des moments de plus en plus longs, partagera un repas, ...

Le passage de la section des moyens à celle des grands est également prévu de cette manière avec dans un premier temps, une rencontre puéricultrice(s)-parents avec visite du service. Ensuite, une puéricultrice du service moyen accompagne l'enfant chez les grands et puis votre enfant y restera des moments de plus en plus longs jusqu'à ce qu'il soit à l'aise en y restant toute la journée.

Contacts avec les familles

Nous souhaitons qu'au quotidien, un dialogue s'établisse entre les parents et l'équipe afin d'échanger les informations nécessaires concernant l'enfant dans le respect des limites de la vie privée (état de santé, état de fatigue, autonomie, changement de situation familiale, déménagement,...), tout cela afin d'instaurer une continuité entre la vie à la maison et la vie à la crèche.

Les enfants non-inscrits à la crèche (fratrie, ...) ne peuvent entrer dans les sections, afin d'assurer un confort et une sécurité optimale pour les enfants de la crèche et d'éviter tout stress d'envahissement dans leur espace. Pour ces mêmes raisons, nous n'autorisons qu'un adulte par enfant à rentrer dans le service des bébés et celui-ci sera invité à se limiter à l'espace « table à langer ».

Dans le service des bébés, un carnet d'observation est proposé aux parents. Il accompagne l'enfant tous les jours. Y sont notés ses heures de sommeil, ce qu'il a mangé et la quantité du repas, les selles, ... Les parents y notent aussi leurs messages (heure de lever,...), soit ce qu'ils pourraient oublier de dire en arrivant le matin. Toutes les informations importantes concernant votre enfant y apparaîtront en plus des messages oraux.

Les parents peuvent téléphoner durant la journée s'ils souhaitent avoir des nouvelles de leur petit.

Les mamans qui allaitent peuvent venir nourrir leur bébé durant la journée ou amener leur lait maternel à la crèche.

- Secret professionnel

Tous les membres de l'équipe de la crèche sont tenus au secret professionnel. Les informations que nous recevons en exerçant notre profession d'accueillantes ne sont partagées qu'entre les personnes susceptibles de s'occuper de l'enfant. Nous n'échangeons que les informations pouvant avoir une incidence sur la manière de s'occuper ou d'observer l'enfant.

Nous comprenons que certaines choses sont parfois difficiles à confier (ex : séparation des parents, maladie d'un proche,...) mais elles peuvent être porteuses de changement chez l'enfant que nous devons comprendre et soutenir.

- La consultation médicale. (voir ROI)

Une consultation de l'ONE est organisée le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h45 à 10h30. Le médecin est le Dr Hofmans. Cette consultation est préventive, aucune ordonnance ne vous sera délivrée. Votre enfant sera examiné et si vous le souhaitez, vacciné (selon le schéma préconisé par l'ONE). Cette surveillance ne concerne donc que la santé globale de votre enfant en lien avec la santé de la collectivité et les relations santé-milieu de vie.

Votre présence à cette consultation n'est pas obligatoire mais souhaitée dans la mesure du possible. Par contre, le carnet ONE de votre enfant est, quant à lui,

indispensable. Il doit d'ailleurs accompagner votre enfant lors de ces jours de présence dans le milieu d'accueil.

Votre enfant peut recevoir, sur prescription médicale, un traitement médical à la crèche comme par exemple : un antibiotique ou un aérosol. Concernant l'aérosol, seul celui prévu en milieu de journée sera administré par le personnel de la crèche.

- Formation continue

Le travail d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, le nouveau regard porté sur celui-ci nécessite une remise en question continuelle des pratiques éducatives. Prendre du temps pour s'informer et se former par la lecture, des visites d'autres milieux d'accueil, des discussions entre collègues et des formations permet d'évaluer et d'améliorer certaines pratiques et de prendre du recul par rapport aux gestes quotidiens.

Chaque année, tous les membres du personnel ont l'obligation de suivre différentes formations proposées par l'ONE ou des organismes privés soit de manière individuelle soit en équipe. Dans le cas d'une formation réunissant toute l'équipe, la crèche est fermée (journée pédagogique). Cette fermeture est annoncée dès que possible.

- Les réunions

Les réunions d'équipe : une soirée par mois, les puéricultrices et les 2 infirmières sociales se réunissent pour discuter ensemble des objectifs pédagogiques, des pratiques de travail, de l'évolution et des passages des enfants, des projets d'aménagement, des achats à envisager, des formations souhaitées,....

La réunion personnel/parents : Certains évènements ou changements peuvent nécessiter l'organisation d'une réunion de parents. Il n'y a pas de date précise. Néanmoins, le personnel (puéricultrices ou infirmières) est toujours à la disposition des parents si ces derniers veulent aborder un sujet. Néanmoins des invitations à des réunions festives vous seront transmises comme par exemple, le petit déjeuner au moment de la Saint Nicolas.

- Accueil des stagiaires.

Nous accueillons des stagiaires de l'école de puériculture Saint Sépulcre à Liège. Ces stagiaires sont là pour apprendre leur futur métier. Il nous tient à cœur de

les initier aux enjeux et à l'importance du travail réalisé pour l'accueil des tout-petits. Des stagiaires infirmier(e)s ou assistant(e)s sociaux(les) ou psychomotriciens(nes) sont également les bienvenus. Les stagiaires ne restent en aucun cas seules avec le groupe d'enfants. Ils sont également tenus au secret professionnel. Vous serez informés de la présence de ceux-ci et ils sont présentés aux enfants.

3.2 Spécificités : sécurité affective

- Utilisation du doudou et de la sucette.

Le doudou, qu'il soit chiffon, peluche, ... permet à l'enfant d'être sécurisé. C'est un objet apaisant, consolateur. Il lui permet de supporter la séparation et d'anticiper le retour. Il représente pour votre enfant la continuité et donc la sécurité. Lorsque l'enfant en ressent le besoin, il peut se tourner vers son objet transitionnel pour se rassurer. Le doudou est le témoin de toutes les émotions que vit l'enfant. C'est pourquoi, il lui reste accessible.

En le laissant gérer son doudou, nous l'encourageons à identifier ses propres besoins de façon autonome et à trouver une solution face aux difficultés qu'il vit. Quand l'enfant le souhaite, son doudou peut être rangé dans son panier. En collectivité, les enfants entre eux reconnaissent leur doudou et cela ne suscite que rarement la convoitise ou les conflits. Toutefois, nous ne permettons pas aux enfants de jouer dans l'espace de jeux extérieurs ou la cour avec leur doudou pour des raisons d'hygiène et nous n'autorisons pas non plus la présence de doudou à table au moment des repas.

Pour les enfants qui viendraient avec leur sucette, une fois la période de séparation passée, celle-ci sera rangée. Son utilisation sera limitée aux périodes de sieste ou dans certains cas de manière momentanée pour apaiser ou consoler l'enfant. En effet, les spécialistes (pédiatres, dentistes, orthodontistes, ...) constatent un risque de malformations dentaires et maxillaires ainsi que des problèmes liés au développement du langage. Suite à des avis éclairés, les attaches-sucettes seront interdits.

Un album photo reprenant ses parents, grands-parents, amis, animaux, ... contribue aussi à sa sécurité affective. En effet, cet album est laissé à disposition des plus grands et ceux-ci apprécient nous expliquer les différentes personnes qui y sont représentées.

- Alimentation.

L'alimentation du tout-petit (souvent moins d'un an) est donnée à la demande en respectant son rythme. Nous ne réveillons pas un bébé pour lui donner son repas. Nous nous basons sur son observation afin de bien comprendre l'expression de ses besoins. Nous respectons son appétit et ne le forçons pas à accepter plus. Nous lui faisons confiance.

Au moment du sevrage (passage de l'alimentation lactée à l'alimentation variée) afin qu'il se fasse de manière lente et progressive, nous vous demanderons de l'initier à la maison et nous poursuivrons dans une logique de partenariat.

En pratique :

- Afin de distinguer les biberons de lait d'une autre boisson, nous utilisons des petits verres pour donner à boire (eau) aux bébés.
- Nous vous demandons de donner à votre enfant le premier biberon de la journée pour favoriser la qualité de l'accueil le matin.
- Pour les enfants plus grands, il est possible qu'un déjeuner tartine soit donné jusque 8h00.

Les repas sont préparés et délivrés par notre cuisinière. Celle-ci a reçu une formation spécifique à la préparation de repas équilibrés pour les enfants de 0 à 3 ans et une en hygiène relative aux cuisines de collectivité. Aucun ajout de sel n'est fait mais les herbes aromatiques le remplacent. Tous les dîners sont conservés dans un frigo et servis de suite après avoir été réchauffés. Les panades de fruits sont préparées au moment du goûter et conservées au frigo si nécessaire afin de conserver au mieux les vitamines.

Les menus sont variés, équilibrés et supervisés par l'infirmière, en tenant compte de la « pyramide alimentaire » et des besoins des enfants en bas âge.

L'alimentation pour les tout petits se fait « à la carte » : biberons, dîner avec ou sans viande, panade de fruits,... tout cela en fonction de leur évolution, en veillant à garder une conduite commune entre les conseils du médecin de l'enfant et ce qui se donne à la maison. Le biberon de lait est préparé avec de l'eau minérale, au moment où l'enfant le réclame. Les biberons et les tétines sont fournis et stérilisés par la crèche. Le milieu d'accueil ne fournit que des biberons « classiques ». Si, dans un premier temps, l'enfant n'accepte que le type de biberon de la maison, les parents peuvent amener un biberon vide que nous utiliserons. Lorsque l'enfant ne boit pas l'entièreté de son biberon, le reste de lait est jeté pour des raisons d'hygiène.

Pour les plus grands, chaque jour, 3 repas sont proposés : déjeuner, dîner et goûter. Le menu de la semaine en cours est affiché dans le hall d'accueil de la crèche. En cas de régime spécifique, nous vous demandons d'en informer au plus vite le personnel (infirmière et puéricultrices) ; en cas d'intolérance ou d'allergie à une substance, un certificat médical vous sera demandé.

Dans le service bébé, les repas –biberons ou diversifiés- sont donnés de manière individuelle et à la demande. Dans le service moyen, chaque puéricultrice s'occupe de 2 enfants à la fois si ceux commencent à manger seul sinon, les repas sont donnés de manière individuelle également et toujours à la demande. Pour le groupe des plus grands, ils sont installés à table tous ensemble et chaque puéricultrice surveille et aide un groupe.

- Sommeil.

Nous sommes très attentifs au respect du rythme du sommeil. Il n'y a pas d'heure pour aller dormir, ni pour se réveiller. Bien que chez les « grands », il y ait des heures de sieste privilégiées, elles seront adaptées si nécessaire en fonction des besoins observés chez chaque enfant. Chaque service dispose d'un dortoir équipé de lit cage pour le service des bébés et celui des moyens et en transat pour celui des grands.

- Jeux.

Le jeune enfant apprend en jouant : le jeu lui permet de s'épanouir, stimule ses sens, son imagination, sa créativité, ses plaisirs, son développement psychomoteur.

Dans l'espace de vie, les petits sont placés sur un tapis de jeu sur lequel se trouvent différents hochets, cubes balles, jouets musicaux, ... Pour les moyens, nous allons diviser le service en différents espaces : coin doux, jeux symboliques (dinette) et espace psychomoteur.

Pour les enfants plus grands, nous organisons des activités en fonction de leurs intérêts. Au cours de la journée, divers jeux sont mis à disposition: légos, puzzle, poupées, autos, livres cartonnés, lecture... A d'autres moments, en plus petit groupe, sont proposées des activités surveillées (peinture, coloriage, ...) sans objectif de production mais pour les inviter à découvrir. D'autres jeux restent en permanence à la disposition des enfants (par exemple : la dinette)

Dès que le temps le permet, été comme hiver, les enfants sortent dans l'espace de jeux situé à l'avant de la crèche. Durant les congés scolaires, nous allons dans la cour de l'école. Nous demandons donc aux parents de prévoir des manteaux et bonnets chauds en hiver et casquette ou chapeau, l'été.

- Autonomie et épanouissement de l'enfant.

Notre travail s'inspire des pratiques initiées à « Loczy » basées sur le respect du rythme de développement, le respect de ses compétences et la liberté de mouvement. Cette dernière veut dire pour l'enfant : la possibilité de découvrir, d'expérimenter, de perfectionner et de vivre à chaque phase de son développement ses propres postures et mouvements. Nous ne mettons jamais un enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas.

L'apprentissage de la propreté se réalise également quand l'enfant se sent prêt et toujours en collaboration avec les parents. Nous ne forçons jamais un enfant.

- Cadre et limites.

Il est important de donner des limites aux enfants pour qu'ils apprennent à respecter l'autre et l'environnement dans lequel ils vivent.

Quelques principes :

1. Il est interdit de mordre, frapper, pousser, tirer les cheveux. Tout incident sera signalé aux parents mais sans donner de nom.
2. Les cris sont permis qu'il s'agisse d'un jeu ou d'une expression de l'enfant. Il faut toutefois veiller au bien-être des enfants et de l'adulte. La puéricultrice peut demander aux enfants de crier moins fort.
3. Les jouets doivent être respectés, c'est pourquoi les enfants ne montent pas et ne marchent pas dessus. Ils ne peuvent pas être lancés (sauf les ballons). Il faut expliquer à l'enfant qu'il doit faire doucement et qu'il peut faire mal à un copain en lançant le jouet. Ceci dépend évidemment de l'âge de l'enfant.
4. En cas de conflits entre 2 enfants :
 - La puéricultrice intervient quand l'agressivité s'installe entre 2 enfants et que les limites s'imposent. Nous pouvons reconnaître sa colère mais n'acceptons pas la violence.

- L'enfant qui a dépassé la limite posée est pris à part du groupe afin de lui expliquer les limites de façon claire et de s'assurer qu'elles soient comprises par l'enfant.
 - La puéricultrice réagit verbalement, calmement, sans se laisser envahir par ses émotions personnelles.
5. La puéricultrice ne punit pas mais interrompt l'activité de l'enfant et l'invite à s'asseoir près d'elle le temps qu'il se calme. Ces règles sont répétées autant de fois que nécessaires « calmement » avec des mots simples.

Ces limites sont constantes, appliquées par tous les membres de l'équipe. La règle est claire et l'interdit exprimé d'un ton ferme et répété si cela s'avère nécessaire. Il n'y a pas de négociation possible mais l'explication est donnée dans un langage adapté à son âge.

- L'école.

Collaboration

Dès l'âge de 2 ans et en accord avec les parents, les enfants passent plus ou moins une heure par semaine dans la classe de 1^{ière} maternelle-accueil de l'Ecole Libre de Richelle. Ils sont toujours accompagnés d'une puéricultrice. L'institutrice les accueille, souvent cela commence par une petite chanson. Les activités proposées sont diversifiées. Cela consiste en la mise à disposition des jeux, de la peinture, du coloriage, ... les enfants sont toujours surveillés par l'institutrice et la puéricultrice. Par contre, il arrive qu'un atelier dirigé soit organisé comme « éveil musical » où un intervenant extérieur vient animer. Cette activité n'engage en rien les parents à l'inscription future de leur enfant dans cette école.

Le départ pour l'école

Celui-ci est planifié avec vous, les parents, cela ne doit être difficile pour aucun et doit se faire en douceur. Les matinées passées en maternelle, avec votre accord, permettent à l'enfant de se familiariser petit à petit avec ce nouveau mode de vie.

4. Projet d'amélioration

En 2013, les travaux de rénovation de l'espace de jeux extérieur ont eu lieu.

Début 2017, l'agrandissement du milieu d'accueil a vu le jour. Nous sommes passés d'une MCAE 18 lits à une crèche 36 lits.

Ces différents changements nous incitent à revoir nos pratiques et à réfléchir sur notre projet d'accueil. Nous sommes donc actuellement en pleine réflexion et celle-ci va aboutir à la mise en place de nouvelles pratiques qui vous seront expliquées dans la nouvelle version de ce document.

Notre réflexion s'oriente également vers l'aménagement intérieur des services avec de nouveaux jeux, espaces délimités, ...